COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU **VENDREDI 21 AVRIL 2017** à 20 heures 30

Etaient présents : M. LE FRANC, Mmes BOUTIER, PHILIPPE, MM. JOUAN, MAHEO, Mme BARAN, M. ROUILLE, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BINET, Mme GALLAIS, M. LE FORESTIER

Absents excusés :
Mme Lyne MILBEO donnant pouvoir à M. Eric LE POTTIER
M. Eric LE POTTIER

Secrétaire de séance : Mme Mireille BARAN

Ouverture de la séance à 20 heures 40

Le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2017 est adopté.

1. **EXTENSION DU RESEAU TELECOM – RUE JEAN JAURES – CONVENTION AVEC ORANGE**
   Le conseil municipal valide la participation communale s'élevant à 520.58 € et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

2. **FONDS D'AIDE AUX JEUNES POUR 2017**
   Le conseil municipal autorise le paiement de 195 € pour le Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2017.

3. **PARTICIPATION AU TRANSPORT SCOLAIRE DE PONTIVY COMMUNAUTE POUR 2016 - 2017**
   Le conseil municipal valide le versement de la somme de 107.25 € à Pontivy Communauté et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

4. **DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN PAR LOUDEAC COMMUNAUTE-BRETAGNE CENTRE**
   Le conseil municipal accepte la délégation par LOUDEAC COMMUNAUTE-BRETAGNE CENTRE au profit de la Commune de l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones U et AU, à l'exception des zones UY, UZ et AUy.

5. **CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN EAUX USEES DES PARTICULIERS - FACTURATION**
   Le conseil municipal valide la réalisation des contrôles de conformité des branchements eaux usées collectives par le service technique communal avec une facturation à hauteur de 100€ pour les propriétaires vendeurs.

6. **ADHESION DE LA COMMUNE A LA DEMARCHE DE COLLECTE DES CEE PROPOSEE PAR LE SDE22**
   Le conseil municipal décide de valoriser pour l'ensemble du patrimoine bâti communal les certificats d'économie d'énergie à travers la démarche de collecte portée par le SDE22 et autorise le maire à signer la convention d'habilitation avec le SDE22.

Arrivée de M. Eric LE POTTIER à 21 heures 07

7. **SUBVENTION 2017 – RONDE DES VALLEES**
   Le conseil municipal attribue une subvention de 2 000 € pour la Ronde des vallées avec la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente. Un vin d'honneur sera offert à cette occasion à l'arrivée des courses.

8. **PROJET COMMUNAL ENTRANT DANS LE CONTRAT DE RURALITE**
   Le conseil municipal inscrit la Commune au Contrat de Ruralité auprès de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE avec les projets suivants :
   - signalisation pour 5 000 € HT
   - achat de 2 défibrillateurs pour 4 200 € HT
   - Aménagement des abords de l'étang pour 56 000 € HT

9. **SUBVENTION AIDE A LA PIERRE**

Le conseil municipal sollicite auprès de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE une aide financière « Aide à la pierre » (10 % des travaux) concernant la réhabilitation de 3 logements sociaux communaux au 1 rue Pierre Loti.

Pour informations :

- Une visite de la nouvelle station d'épuration est programmée pour le samedi 20 mai 2017 en présence de tous les élus ainsi que le terrain multisports en cours de construction.

Clôture de la séance : 21 heures 50.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 24 avril 2017.
A Saint-Barnabé, le 22 avril 2017

La Secrétaire de séance,
Mireille BARAN

Le Maire,
Georges LE FRANC